

AJOUT DE MENTIONS SPECIFIQUES DANS LES CONDITIONS DE VENTE POUR LES VENTES LIVE D'INTERENCHERES

Pour toutes vos ventes LIVE, vous devez ajouter des **mentions spécifiques** dans vos conditions de ventes. Elles informent des frais supplémentaires pour l'utilisation du service Live d'Interencheres et de vos pas d'enchères.

Ces mentions sont obligatoires et indispensables pour la bonne information de vos enchérisseurs et éviter les contestations ultérieures. Elles doivent figurer dans vos conditions de ventes (lorsqu'elles sont en Live), sur tous les supports dans lesquels elles sont publiées (site Interencheres, catalogue papier, affichage en salle, etc.)

- N'oubliez pas de remplacer les mentions en rouge entre crochets par le nom de votre étude.
- Veuillez également noter que le pas d'enchères indiqué est le pas d'enchères Interencheres par défaut. Si vous avez déjà déterminé un pas d'enchère différent, vous devez adapter le paragraphe en bleu à votre propre pas d'enchère.

Si vous souhaitez configurer votre pas d'enchère par défaut, vous pouvez le faire depuis votre console opérateur.

Notre support est disponible pour vous accompagner dans cette configuration au 0 806 11 07 07.

MENTIONS POUR LES CONDITIONS DE VENTE ET LE CATALOGUE :

Enchères en direct via le service Live du site interencheres.com

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à **SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller** tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. **SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller** se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez **SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller** si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60%TTC).
- Pour les **véhicules volontaires, majoration de 20 EUR HT par véhicule** (soit +24 EUR TTC par véhicule).
- Pour les **ventes judiciaires, pas de majoration** des frais habituels.
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

Ordres d'achat secrets via interencheres.com

SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants: jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€: 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€:1000€, de 20000€ à 49999€ : 2000€, de 50000€ à 99999€ : 5000€,100000€et plus :10 000€.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez **SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller** si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication** (soit +3,60%TTC).
- Pour les **véhicules volontaires, majoration de 20 EUR hors taxes par véhicule** (soit+24 EUR TTC p r véhicule)
- Pour les **ventes judiciaires , pas de majoration** des frais habituels.
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

SVV Brigitte MULLER et SCP Brigitte Muller ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.